

## C\*DE DU RAND\*NNEUR

- \* Je mets en pratique les règles de sécurité propres à mon activité (ex.: port du casque protecteur);
- \* Je respecte les propriétés privées et les règlements du Domaine et des sentiers multifonctionnels;
- \* Je respecte la signalisation existante et je reste sur les sentiers balisés;
- \* Je suis courtois avec les autres randonneurs et je cède le passage à tout autre usager du sentier qui en manifeste l'intention. Particulièrement en présence de chevaux, je ralentis et signale ma présence et mon intention de passer pour ne pas les surprendre;
- \* Je contrôle ma vitesse en tout temps. En descente ou à l'approche d'un virage, j'anticipe la présence d'un randonneur venant en sens inverse. Si je suis le premier d'un groupe, je préviens les autres randonneurs qu'un groupe me suit.
- \* Je suis responsable de mes actions et de mon comportement relativement aux dangers prévisibles ou aux dommages causés à des tiers ou à l'environnement.
- \* J'admire la flore et la faune; je n'effraie ou ne nourris pas les animaux; je ne cueille ou ne rapporte aucun spécimen avec moi;
- \* Je ne fais pas de feu, et ne laisse aucun déchet durant ma visite;
- \* Durant la période de dégel, je limite mes déplacements pour protéger l'état fragile des sentiers;
- \* Je rapporte toute anomalie ou situation dangereuse concernant l'état des sentiers au [www.sentiersbromont.org](http://www.sentiersbromont.org).

## BIENVENUE AU D\*MAINE NATUREL DU LAC GALE

Le *Domaine naturel du lac Gale* est le premier espace vert à être protégé par la *Stratégie de protection des espaces verts et des milieux naturels* de la Ville de Bromont. La protection de ce joyau est le fruit d'une concertation entre la Ville, ses citoyens, BALNEA spa et l'organisme *Conservation de la Nature Canada*.

C'est par le biais d'une entente de conservation que la ville assure maintenant la protection à **perpétuité** de 256 acres de milieux naturels, renonçant ainsi pour toujours à ses droits de développement sur ce territoire pour le bien de tous les citoyens actuels et futurs de la ville.

*La mission du Domaine naturel du lac Gale est de protéger ses écosystèmes et son lac, tout en offrant une accessibilité compatible avec la conservation de la nature.*

**Un réseau élargi:** Grâce à des ententes avec plusieurs propriétaires, les sentiers du Domaine sont reliés à la Ceinture de randonnée ainsi qu'à un réseau de sentiers localisés sur les terrains avoisinants. S.V.P., respectez la tenure privée de ces terrains en restant dans les sentiers et en respectant la quiétude des lieux ainsi que les activités qui y sont permises.

## RÉGLEMENTATI\*N EN VIGUEUR

La protection du Domaine est votre responsabilité... Afin de conserver la beauté du site et la santé des écosystèmes, respectez la réglementation en vigueur et le code d'éthique du randonneur.



Pratiquer la baignade aux périodes et à l'endroit prévus à cette fin (accès limité aux détenteurs de la carte d'accès), circuler à pied, à cheval et à vélo dans les sentiers désignés à cette fin.



Sortir des sentiers balisés, chasser, pêcher, camper, cueillir ou ramasser des éléments de la flore (plantes, fleurs, fruits ou bois) ou de la faune, faire des feux de camp, circuler en véhicule motorisé, circuler avec son chien (en laisse ou non), circuler en dehors des heures d'ouverture.

L'ensemble de la réglementation est affichée aux entrées du Domaine naturel du lac Gale.

## P\*UR PLUS D'INF\*RMATI\*N

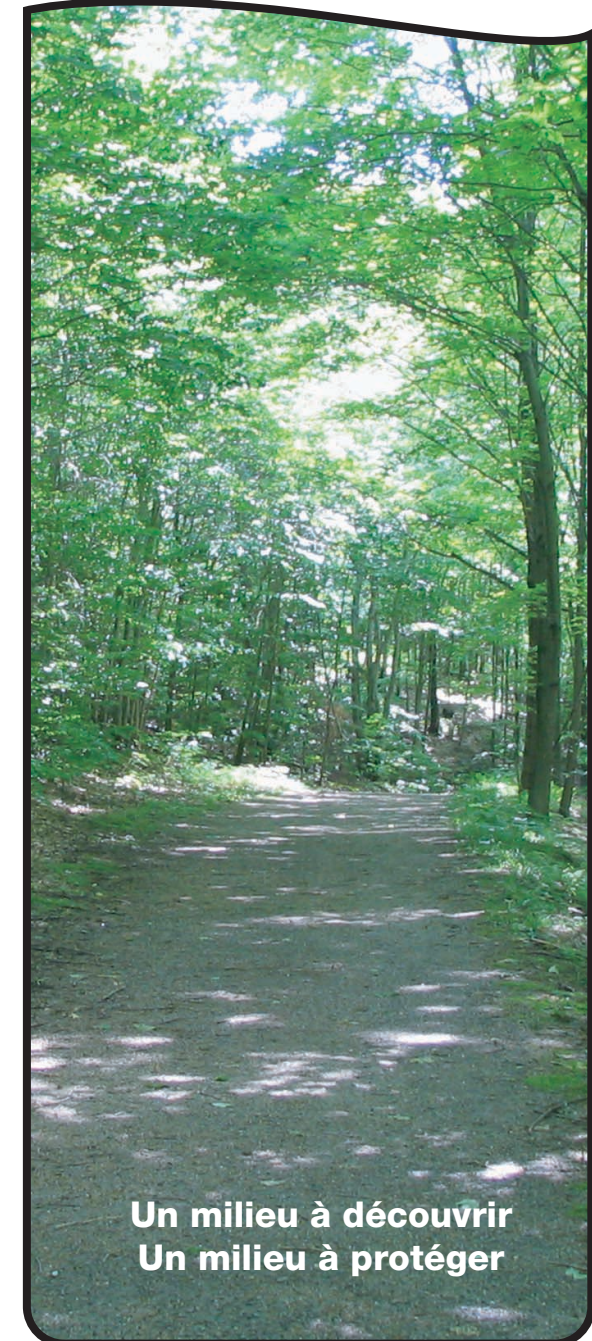
**Ville de Bromont**  
T : 450 534-2021  
[www.bromont.com](http://www.bromont.com)

**Les Amis des sentiers de Bromont**  
@ : [info@sentiersbromont.org](mailto:info@sentiersbromont.org)  
[www.sentiersbromont.org](http://www.sentiersbromont.org)

### Les partenaires



*Domaine naturel*  
du lac Gale



Un milieu à découvrir  
Un milieu à protéger